

Cahier n° 9 du C.I.R.B.

Développement du Plan Triennal pour la réalisation du programme d'impulsion à l'utilisation optimale du réseau à large bande auprès des organismes publics de la Région de Bruxelles-Capitale

Juillet 1998



**Centre d'Informatique
pour la Région Bruxelloise**

**Centrum voor Informatica
voor het Brusselse Gewest**

C.I.R.B.

Adresse : Avenue des Arts 20
Bte 10
1000 - Bruxelles

Tél : 32 2 282 47 70
Fax : 32 2 230 31 07
[http ://www.cirb.irisnet.be](http://www.cirb.irisnet.be)

Directeur Général M. Hervé FEUILLIEN E-mail : hfeuillien@cirb.irisnet.be
Directeur d'Administration M. Robert HERZEELE E-mail : rherzeele@cibg.irisnet.be

Le **C.I.R.B.**, Centre d'Informatique pour la **R**égion **B**ruuxelloise, est un organisme public créé par la loi en 1987, dont l'objectif principal est d'informatiser les pouvoirs publics de la Région de Bruxelles-Capitale. Son rôle est d'organiser, promouvoir et disséminer l'usage des techniques informatiques et de communications aussi bien auprès des autorités locales que des différentes administrations de la Région de Bruxelles-Capitale.

Le **C.I.R.B.** se développe comme centre de coordination de projets aptes à démontrer la faisabilité d'applications télématiques pour les administrations et entre les administrations et les citoyens.

Aujourd'hui, 70 informaticiens et programmeurs, hautement qualifiés, travaillent au Centre et délivrent des services et des applications prêts à l'emploi aux différentes administrations régionales, notamment dans le cadre de projets de l'Union Européenne et des Services Fédéraux des Affaires Scientifiques, Techniques et Culturelles.

Le **C.I.R.B.** est aussi mandaté par le Gouvernement Régional pour développer, promouvoir et distribuer la Carte Digitale Régionale «Brussels UrbIS®©». Cette carte administrative, élaborée à partir des technologies GIS (Geographical Information System) est le standard régional et est utilisée par plus de 50 administrations et sociétés privées.

Contexte de travail

Dans le cadre de sa mission de promotion et de guidance informatique vis-à-vis des pouvoirs locaux et dans le contexte de la mise en place d'un réseau à large bande à Bruxelles, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a décidé lors de sa réunion du 5 février 1998 de confier au C.I.R.B. le lancement d'un programme d'impulsion pour créer de nouveaux projets télématiques utilisant un réseau à large bande.

La révolution de la technologie informatique a conduit à multiplier les performances des ordinateurs tout en divisant leurs coûts. Une informatique répartie, largement répandue dans les administrations, induit la nécessité de faire communiquer les ordinateurs entre eux et les quelques liaisons isolées deviennent rapidement des réseaux de transmission complexes.

Le programme qui est proposé répond aux objectifs prioritaires formulés par Messieurs les Ministres Charles PICQUE et Rufin GRIJP pour la fin de la législature, à savoir la modernisation des services publics basés sur les nouvelles technologies de l'information. Ces nouveaux projets auront effectivement pour mission l'amélioration des services rendus aux citoyens et l'accroissement de l'efficacité des communications entre les acteurs publics régionaux et locaux.

Le projet global comprendra en premier lieu le programme d'impulsion permettant la réalisation de projets pilotes basés sur les nouvelles technologies multimédia et sur les applications déjà existantes au sein du C.I.R.B. dans le domaine télématique, ainsi que la dissémination de ces mêmes projets au sein des organismes publics retenus. Ensuite le projet se poursuivra par la dissémination générale des projets sélectionnés à l'ensemble des institutions publiques locales et régionales.

Le projet global permettra ainsi au C.I.R.B. de rédiger une proposition au gouvernement afin de promouvoir les projets déjà réalisés avec des organismes publics de la Région ainsi que l'expérience et les connaissances technologiques acquises relatives à la télématique en général.

Objectifs de la mission confiée au CIRB

Le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a confié au Centre d'Informatique pour la Région bruxelloise l'élaboration d'un programme triennal en vue de la préparation des organismes publics - aussi bien les institutions régionales que les pouvoirs locaux - à une utilisation optimale du réseau à large bande en cours de réalisation. Ce programme définira concrètement les objectifs, les priorités, le calendrier et les budgets y afférents.

Les nouveaux projets devront contribuer principalement à l'amélioration des services rendus aux utilisateurs du service public et l'accroissement de l'efficacité des communications entre les acteurs publics régionaux et locaux

L'objet du programme d'impulsion est la création de nouveaux projets télématiques .

L'objectif prioritaire est la modernisation des services publics basé sur l'utilisation des nouvelles technologies de l'information .Ce programme permettra la réalisation de projets pilotes basés sur les nouvelles technologies multimédia et sur les applications déjà existantes au sein du Centre d'Informatique pour la Région bruxelloise dans le domaine télématique, ainsi que la dissémination de ces mêmes projets au sein des organismes d'intérêts publics. Ensuite le projet se poursuivra par la dissémination générale des projets pilotes sélectionnés à l'ensemble des institutions publiques régionales et locales.

L'objectif de la mission confiée au CIRB par le gouvernement et faite en collaboration avec la société E&Y Consulting est la réalisation de la première phase du programme d'impulsion, c'est à dire le développement d'un plan triennal pour la mise en place de ce programme d'impulsion et comprenant la définition des projets à disséminer et le plan de dissémination de ces projets.

Pourquoi un tel questionnaire ?

Les avantages attendus pour la Région, le CIRB et les Organismes Publics sont :

- de disposer d'un inventaire des projets et technologies à promouvoir.
- de permettre aux Organismes publics de développer avec l'aide du CIRB des projets importants qu'ils n'auraient pu réaliser seuls en raison d'un manque de ressources humaines, financières ou techniques.
- de disposer d'une description homogène des projets à disséminer qui seront identifiés et de leur état actuel au niveau de la réalisation.
- de disposer d'un outil stratégique devant aider le C.I.R.B. à gérer et à planifier la dissémination des projets sélectionnés auprès des organismes publics dont les dossiers auront été retenus.
- de connaître l'implication budgétaire au niveau du C.I.R.B. de la gestion de la dissémination des projets sélectionnés.
- de pouvoir proposer au Gouvernement un plan triennal avec les projets retenus. Ce plan constituera la prolongation de l'action de modernisation des pouvoirs locaux (1,2 Milliards depuis 1988) et un renforcement de l'effort consenti par les services régionaux.
-

Il a donc été décidé d'envoyer aux Organismes Publics régionaux et locaux, un dossier de candidature leur permettant de se positionner en ordre utile pour faire réaliser des projets qui leur tiennent à cœur et qui peuvent améliorer les services rendus au public. Les propositions doivent démontrer que les projets assurent une meilleure communication entre le citoyen et les administrations publiques et s'insère dans le cadre la Société de l'Information.

Critères de sélection

- L'implication financière de l'organisme dans le projet, afin de permettre de proposer au gouvernement une intervention dans les limites des crédits disponibles. Cofinancement : Région Bruxelloise 50% max - Organisme Public 50% min. Participation financière de l'organisme prévue dans son budget.
- Utilisation du concept global de rassemblement en un lieu des outils télématiques et ce 24h/24 et accessible aux citoyens.
- Une volonté marquée de s'organiser en interne au sein de l'organisme pour pouvoir notamment disposer des ressources en personnel. Nécessité de constituer une équipe suffisamment disponible pour le projet et désigner un chef de projet responsable de l'équipe en place, mais aussi l'interlocuteur unique vis-à-vis du CIRB.
- Prévoir une formation du personnel interne aux organismes, tant pour les technologies utilisées dans les différents projets, que pour les fonctionnalités des différents projets proposés. Le CIRB est bien sûr à la disposition des organismes pour les aider à assurer cette formation.
- Marquer une collaboration active avec le CIRB. Vouloir s'investir dans le projet. Lui donner une certaine priorité. Prévoir toutes les mesures d'accompagnement.
- Association avec d'autres communes, d'autres organismes publics régionaux. Si plusieurs partenaires choisissent le même projet, il aura plus de poids et plus de chance d'aboutir rapidement. Les ressources humaines, techniques et financières risquent d'être plus importantes.
- Notoriété des participants - Qualité du partenariat. Rechercher un partenaire privé, un industriel dans le domaine des sociétés de service, des développeurs d'applications, des sociétés qui soutiennent les administrations dans leurs développements informatiques. Les vendeurs exclusifs de matériels et logiciels ne peuvent convenir.
- Amélioration du service public. Démontrer que le projet assure une meilleure communication entre le citoyen et les administrations publiques et s'insère dans la Société de l'Information.
- Disposer de l'infrastructure nécessaire et d'une connexion internet.

Note explicative

Ce dossier est disponible sur le site Internet du CIRB, à l'adresse suivante : <ftp://ftp.cirb.irisnet.be/Public/CIRB-CIBG/Impulseprogram/>

Ce dossier est à renvoyer par courrier électronique avant le 31/08/1998 à l'adresse suivante :

Mr Hervé Feuillien Directeur Général
E-mail adresse : hfeuillien@cirb.irisnet.be

ou

Mr Herzeele Robert Bestuursdirecteur
E-mail adresse : rherzeele@cibg.irisnet.be

En cas de non disponibilité du courrier électronique, ce dossier peut être renvoyé par courrier avant le 31/08/1998 à l'adresse suivante :

Centre d'Informatique pour la Région Bruxelloise (C.I.R.B.)
Avenue des Arts, 20 bte 10 à 1040 Bruxelles
à l'attention de Monsieur Herzeele Robert Bestuursdirecteur

Toute assistance pour compléter ce formulaire peut-être obtenue au C.I.R.B. auprès de Mr Herzeele Robert (téléphone : 282.47.70 - fax : 230.31.07)

Remarques générales.

Un même organisme peut proposer plusieurs projets.
Chaque proposition de projet doit faire l'objet d'un dossier séparé.

N'hésitez pas à remettre une proposition, même si vous ne parvenez pas à remplir toutes les cases du dossier. Nous prendrons contact ultérieurement avec vous pour ce faire.

Au dossier est jointe une notice explicative qui donne plus d'informations par rubrique.

Si les emplacements réservés ne suffisent pas, n'hésitez pas à compléter ces informations en multipliant les zones de commentaires situées en fin de dossier.

Préférence sera donnée à des propositions impliquant plusieurs partenaires. Le fait que ces partenaires appartiennent à des types d'organismes publics différents constitue également un plus.

Nom, prénom et qualité du responsable. Cette personne sera identifiée clairement. Il est important que la proposition reçoive l'approbation d'une personne responsable de l'organisme afin que l'on ne soumette pas au CIRB des propositions qui seraient remises en cause ultérieurement.

Dossier de candidature

Développement du Plan Triennal pour la réalisation du programme d'impulsion à l'utilisation optimale du réseau à large bande auprès des organismes publics de la Région de Bruxelles-Capitale

PROJETS PROPOSÉS PAR
LES ORGANISMES PUBLICS.

DOSSIER DE CANDIDATURE.

A renvoyer au CIRB avant le 31.08.1998

Architecture du dossier.

1. Comment remplir ce dossier
2. Le demandeur.
3. Le projet proposé.
4. Présentation du projet proposé.
5. Scope de la proposition.
6. Environnement du Projet.
7. Proposition financière.
8. Commentaires libres.
9. **Annexe 1** : Liste exhaustive des Projets pilotes CIRB à
promouvoir.
10. **Annexe 2** : Liste exhaustive Technologies pilotes CIRB à
promouvoir.
11. **Annexe 3** : Membres du partenariat.

1. Comment remplir ce dossier.

Rq : chaque cellule du document s'agrandira automatiquement en fonction de la longueur du texte que vous y introduirez.

- ❶ Date d'envoi au CIRB du présent formulaire .
- ❷ Organisme public qui envoie le présent formulaire et qui est demandeur du projet.
- ❸ Nom donné au nouveau projet, et/ou acronyme.
- ❹ Informations complètes concernant l'Organisme demandeur. (pas d'abréviation)
Dans le cas où plusieurs organismes participent à la proposition, le présent paragraphe doit être reproduit en conséquence.
Type d'Organisme : MRBC, Pararégional, ASBL pararégionale, Pouvoirs locaux, ASBL des pouvoirs locaux,
Nom, prénom et qualité de la personne de contact : Citez la personne de contact dans le cas où l'on aurait besoin de renseignements complémentaires pour juger de la pertinence de la proposition.
Mentionnez en annexe 3 les références complètes de vos différents partenaires, ainsi que leur expérience dans la réalisation de projets similaires.
- ❺ Description sommaire du projet proposé (max 5 lignes), la description complète figure au point 13.
- ❻ Référence au projet pilote à promouvoir : voir liste en annexe 1.
- ❼ Référence à la technologie pilote à promouvoir : voir liste en annexe 2.
- ❽ Résultats à atteindre : que souhaitez vous obtenir en réalisant ce projet ?
Estimez vous que l'application proposée est susceptible d'être utilisée par d'autres organismes de la Région ?
- ❾ Quelles actions de valorisation souhaitez vous être démarrées ?
- ❿ Quel public visez-vous par ces actions ?
- ⓫ Décrivez brièvement les avantages attendus pour la Région, les partenaires et les citoyens.
- ⓬ Définissez les facteurs critiques de succès d'un tel projet.
Décrivez les contraintes dont vous auriez connaissance et qui influenceraient le projet en termes de
 - délais
 - contraintes légales ou réglementaires
 - contraintes budgétaires
 - disponibilité pour les personnes de votre organisme éventuellement impliquées dans le projet
 - ...
- ⓭ Décrivez en détail le projet que vous proposez.
Il s'agit d'une description détaillée du projet présenté. Quelles sont les tâches qui seront automatisées ? Quelles informations sont concernées par ces tâches ? Quels sont les volumes de ces informations ? Quelles sont les fréquences de ces tâches ?
- ⓮ Quels sont les buts et objectifs d'une telle proposition ?
- ⓯ Quels moyens proposez vous pour mener ce projet à son terme ?
- ⓰ Décrivez l'environnement organisationnel d'un tel projet.
Responsable informatique : Informaticien à contacter pour complément d'information.
Référence d'une personne pouvant nous aider à compléter notre information sur la solution 'informatique' actuellement utilisée ou à utiliser.
- ⓱ Décrivez comment d'après vous fonctionnera le présent projet.
- ⓲ Délai de réalisation du projet (en mois).

1. Comment remplir ce dossier. (suite)

- 1 9** Décrivez brièvement la situation existante.
Comment réalisez-vous aujourd'hui cette procédure de travail ?
Il s'agit de la description de la manière dont les tâches que l'on souhaite automatiser sont actuellement réalisées (manuellement, de manière semi-automatique, ...).
Utilisez-vous déjà un outil informatique dans le cadre de cette procédure ?
Si oui, décrivez le.
La description doit idéalement comporter :
- le matériel (Micro-ordinateurs, ordinateur central, matériel de télécommunication ...);
- les logiciels systèmes (DOS, WINDOWS, UNIX ...);
- les logiciels applicatifs (Nom, Fournisseur, Descriptif,)
- le nombre d'utilisateurs concernés par cette procédure
En cas de problème pour répondre à cette question, faites éventuellement appel à l'équipe informatique de votre organisme.
Pourquoi les utilisateurs sont-ils insatisfaits ?
- 2 0** Définissez les pré-requis nécessaires pour mener à bien ce projet et pour respecter les délais proposés.
Des commentaires dans les points 30 et suiv peuvent être utilisés pour mentionner des dangers ou des difficultés pouvant survenir.
- 2 1** Qu'attendez vous du CIRB ?
Sur quels points le CIRB peut il vous aider ? Détaillez.
- 2 2** D'après vous, quelle est la démarche à suivre pour mener ce projet correctement à son terme ?
- 2 3** Faites une découpe en tâches.
Comment proposez vous de découper ce projet ?
- 2 4** Afin de pouvoir donner des priorités à certains projets, par rapport à d'autres, veuillez répondre aux différents critères proposés.
- 2 5** Afin de pouvoir mieux sélectionner les projets à réaliser veuillez répondre aux différents critères proposés.
- 2 6** Pouvez vous estimer la charge de travail globale que demandera ce projet ?
Veuillez l'estimer en nombre de jours/homme ou mois/homme.
- 2 7** Comment voyez vous la répartition de la charge de travail entre le CIRB et l'Organisme que vous représentez ?
Détaillez le rôle de chacun du/des organismes dans le projet défini et si cela est possible, estimez le nombre de personnes concernées par l'application.
- 2 8** Veuillez estimer le budget nécessaire pour mener ce projet correctement à son terme (éventuellement distribué sur plusieurs années) et le répartir entre le CIRB et l'Organisme que vous représentez.
- 2 9** Découpez le projet dans le temps (calendrier), depuis son analyse jusqu'à sa réalisation (jours, mois, années). Estimation et répartition de la charge de travail. Quand pourrait-il (ou devrait-il) démarrer et se terminer ?
Remarques ou commentaires consignés éventuellement au point 30 et suiv.
- 3 0** Commentaires libres.
- 3 1** Veuillez indiquer la référence éventuelle à un numéro de paragraphe précédent .
- 3 2** Citez toute information complémentaire nous permettant de cerner davantage votre proposition et de mieux apprécier votre motivation.
- 3 3**

3. Le projet proposé.

⑤

Description (sommaire) du projet proposé.

⑥

Référence au projet pilote à promouvoir : voir annexe 1

⑦

Référence à la technologie pilote à promouvoir : voir annexe 2

⑧

Résultats à atteindre :

⑨

Type d'actions de valorisation proposées :

10

Public visé par les actions de valorisation proposées :

11

Avantages attendus :

- pour la Région :

- pour le(s) partenaire(s) :

- pour les citoyens et les entreprises :

12

Facteurs critiques de succès :

4. Présentation du projet proposé.

① ③

Description du projet :

① ④

Buts et objectifs de la proposition :

① ⑤

Moyens proposés :

5. Scope de la proposition.

① ⑥

- **Organisationnel**

-

Service(s) utilisateur(s) :

Autres services concernés :

Responsable :

Responsable informatique :

Nombre d'utilisateurs :

① ⑦

- **Fonctionnel (description) :**

① ⑧

- **Temporel (délai) :**

6. Environnement du Projet.

① ②

Situation existante

- Manuelle ou informatisée :
- Volume de données traitées :
- Raisons d'insatisfaction de la situation existante :

② ③

Pré-requis

- Technique :
- Connaissances spécifiques nécessaires :
- Organisationnel :
- Juridique :
- Confidentialité :
- Coordination :



Support demandé au CIRB

- Budgétaire :
- Coordination :
- Formation :
- Ressources humaines :
- Matériel :
- Réalisation :
- Dissémination :
- Exploitation du projet pilote :

②②

Démarche à suivre pour réaliser le projet :

②③

Succession des tâches pour obtenir le résultat escompté :

②④

Critères de priorisation :

- Nombre d'utilisateurs :

- Productivité :

- Gain financier :

- Concept global de rassemblement en un lieu des outils télématiques et ce 24h sur 24.

- Service aux citoyens (amélioration du service public) :

25

Critères de sélection :

- Ressources financières prévues au budget :

- Ressources en personnel :

- Formation du personnel prévue :

- Disponibilité de l'infrastructure nécessaire :
(Internet, E-mail, Word,...)

7. Proposition financière.

26

Charge de travail.

Evaluation du nombre de hommes/mois nécessaires pour la réalisation de la proposition :

27

Proposition de répartition du travail.

Pour l'Organisme :

Pour les Partenaires actifs :

Pour le CIRB :

28

Evaluation du budget nécessaire.

Pour l'Organisme :

Pour les Partenaires actifs :

Pour le CIRB :

29

Estimation d'un planning réaliste.

8. Commentaires libres.

3 0

Référence au point : N°

3 1

Référence au point : N°

3 2

Référence au point : N°

3 3

Référence au point : N°

Annexe 1 : Liste exhaustive des Projets pilotes à promouvoir.

Rq : Il s'agit de projets aujourd'hui validés et maîtrisés, devant être disséminés.

MIRTO	Délivrance de services administratifs aux citoyens. Délivrance de certificats ou de formulaires administratifs, en direct, avec paiement électronique du service par carte Proton ou par les documents payants. Utilisation du réseau Internet. Ce projet est actuellement opérationnel à l' Administration communale de Woluwé-Saint-Pierre.
IRISNET1	Transmission électronique de documents pour les administrations communales. Ce projet est actuellement opérationnel à Woluwé-Saint-Lambert, la tutelle et Saint-Gilles.
IRISNET2	Généralisation de la gestion électronique de l'ordre du jour du Conseil des Ministres. Ce projet est actuellement opérationnel pour 3 cabinets ministériels (Picqué, Grijp, Hasquin) et devra être étendu aux autres cabinets et à la Chancellerie.
IRISNET3 diffusion.	Transmission électronique de documents pour les CPAS. Adaptation pour les CPAS de l'application existante IRISNET1 pour les administrations communales.

Les informations concernant ces projets sont disponibles sur le site Internet du CIRB à l'adresse suivante :

[http ://www.cirb.irisnet.be/fr/activities/telematics/default.htm](http://www.cirb.irisnet.be/fr/activities/telematics/default.htm)

Annexe 2 : Liste exhaustive Technologies pilotes à promouvoir.

Rq : Il s'agit de technologies aujourd'hui maîtrisées, devant être disséminées.

PROTON.	Utilisation d'internet et de la carte Proton pour effectuer des paiements électroniques en direct, par le citoyen aux administrations publiques.
Aval et Amont de IRISNET2.	Transfert structuré de documents électroniques et de messages électroniques. En aval, de l'administration vers le cabinet. En amont la notification de la décision du Conseil des Ministres vers l'administration. Utilisation du réseau sécurisé Intranet PubliLink. Cela implique la signature électronique et l'utilisation de la messagerie X-400.
INTERNET.	Amélioration de la gestion interne du service Internet et de sa diffusion auprès du grand public. Constitution de bases de données et après validation, diffusion via Internet. Rq : dans le cadre du développement de l'accessibilité à internet, l'on peut suggérer la création d'une maison de services dans la commune, où seraient rassemblés tous les services télématiques disponibles pour le citoyen.
URBIS sur Internet.	Rendre la base de données de Brussels Urbis accessible via Internet pour certaines applications destinées aux citoyens.

Annexe 3 : Membres du partenariat.

Coordinateur

Nom de l'Organisme :

Type d'Organisme :

Adresse :

Tel :

Fax :

E-mail :

Nom de la personne de contact :

Titre de la personne de contact :

Expérience dans des projets similaires :

Partenaire 1 (membre actif)

Dénomination :

Type d'Organisme :

Adresse :

Tel :

Fax :

E-mail :

Nom de la personne de contact :

Titre de la personne de contact :

Expérience dans des projets similaires :

Annexe 3 : Membres du partenariat. (suite)

Partenaire 2 (membre actif)

Dénomination :

Type d'Organisme :

Adresse :

Tel :

Fax :

E-mail :

Nom de la personne de contact :

Titre de la personne de contact :

Expérience dans des projets similaires :

Membre associé 1 (membre inactif)

Dénomination :

Type d'Organisme :

Adresse :

Tel :

Fax :

E-mail :

Nom de la personne de contact :

Titre de la personne de contact :

Expérience dans des projets similaires :

Liste des cahiers précédemment parus

Cahier n° 1 Note d'information sur l'utilisation du BULLETIN BOARD SYSTEM du Centre d'Informatique pour la Région Bruxelloise.

Cahier n° 2 Les traitements de données à caractère personnel et la protection de la vie privée par la loi du 8 décembre 1992.

Cahier n° 3 Activités Télématicques et Multimédia.

Cahier n° 4 Cartographie digitale - Brussels UrbIS®©.

Cahier n° 5 Note d'information sur la dissémination d'Internet par le C.I.R.B. dans les administrations publiques régionales et locales.

Cahier n° 6 Catalogue des utilisateurs de Brussels UrbIS®©.

Cahier n° 7 Administrative Telematic Services for citizens in the Brussels-Capital Region.

Cahier n° 8 Mise en œuvre du Plan Informatique Pluriannuel.

Ces cahiers sont également disponibles sur le site du C.I.R.B.

<ftp://ftp.cirb.irisnet.be/Public/CIRB-CIBG/Publishing/Booklets/>